



giro.com

NOVEMBRE
2012

LE MOT DU MAIRE

Changements, Adaptation ...

"Les espèces qui survivent ne sont pas les espèces les plus fortes, ni les plus intelligentes, mais celles qui s'adaptent le mieux aux changements". Cette citation est de Darwin, naturaliste anglais qui, à partir de travaux sur les évolutions d'espèces vivantes au cours du temps, a développé une théorie de l'évolution pour arriver à la théorie de la sélection naturelle, résultat d'une adaptation ayant pour finalité la pérennité de l'espèce.

Nous les humains représentons une forme de vie qui se distingue des autres. A cet instinct de vie s'ajoutent nos différentes formes d'intelligence, ces outils qui nous permettent d'appréhender notre environnement, qu'il soit naturel, social, économique, ...

Les changements et leurs conséquences, à l'inverse des animaux, nous sommes capables de les comprendre, identifier les raisons de ceux-ci, imaginer des solutions qui nous mettront à l'abri du pire. Nous pouvons décider, agir. Par rapport à toutes les autres formes de vie, nous disposons de ce réel privilège. Mais, tirer bénéfice de ce privilège, c'est accepter l'irréversibilité de certains changements et leurs conséquences. Nous pourrions les ignorer et, tels l'autruche, pour éloigner le danger, nous "enfouir la tête dans le sable"; nous savons bien qu'il n'en est rien. Que ce serait le pire des comportements.

Quel que soit notre degré de responsabilité personnelle dans ces changements, dont certains, inexorablement s'imposent à notre futur, notre lucidité nous conduira à accepter des réalités, et, quelles que soient les difficultés, à les surmonter en remettant en question des modes de vie passés, voire quelquefois en y renonçant tel le : "né ici, je vis, je travaille, je meurs : Ici".

L'adaptation, cette faculté où, face aux changements, on change, nous demandera souvent des efforts, mais, le passé en témoigne, elle est la solution la plus sûre pour nous assurer, plus encore assurer aux générations à venir, un futur différent certes mais, tout aussi prometteur.

Jean LEFEVRE

COMMERCE DE PROXIMITE

Contrairement aux éditions précédentes, le soleil était au rendez-vous pour la 3^{ème} participation des commerçants et de la Commune de Giromagny à la Journée Nationale du Commerce de proximité.

Lors de cette journée, qui n'est pas une journée promotionnelle, les commerçants impliqués en profitent pour accueillir les clients de manière un peu différente des autres jours : café, croissants, mais aussi expositions, espace déco, etc.. Et les boutiques n'ont pas désempé, preuve du succès de cette journée.

La participation à cette journée permet également de concourir pour l'obtention d'un label décerné par un jury au niveau national, qui, selon des critères bien précis, évalue la politique globale d'une collectivité en matière de "commerce dans la ville". Et c'est grâce à une collaboration forte entre la CCI et l'association des commerçants de Giromagny, et aux investissements de la Commune, en matière de communication notamment, que le

jury a décerné "3 Sourires" à Giromagny, "Sourires" qui ont été dignement inaugurés le 13 octobre dernier.

Ces 3 "sourires" font de Giromagny, chose peu banale, la commune la plus dynamique en matière de commerce de proximité du Territoire de Belfort comme le rappelait M. Alain SEID, Président de la CCI, à l'occasion de la manifestation célébrant cette belle distinction.

Thierry STEJNBauer

NDLR : Les participants pour 2012 sont: Agence immobilière Marcelin Prévot, Agence d'assurances Aviva, Café-restaurant "Aux bons goûts", Boulangerie-Pâtisserie du Ballon, Boulangerie-Pâtisserie Haller, Boulangerie Pochard, Caves du Mont Jean, Garage Delaporte, Garage Dubail, Salon de coiffure Giro Coiff', Supermarché Intermarché, Salon de coiffure "JLS Coiffure", Epicerie Ghislaine Kuder, Bar-tabac "La Civette", Fleuriste "Le Square", Restaurant "Le vieux relais", Opticien "Optic Rondot", Pizzeria "Pizza Goupil", Prêt-à-porter Primatesta.



CONSEIL DU 19 SEPTEMBRE

Quatorze conseillers sont présents et 1 est représenté pour cette séance de "rentrée" convoquée par le maire, Jean LEFEVRE. Dix points sont à l'ordre du jour.

Le premier point revient sur une délibération de mai 2010 autorisant le maire à céder à la SARL "Le

Paradis des Loups" deux parcelles communales (AP255 et AP338) pour un montant de 172 500 € en vue de la construction d'un hôtel. Bien que le projet ait subi quelques retards, il est toujours d'actualité et il s'agit à présent de confirmer les conditions de cession. Après une présentation

GIROSPORT

Tous les ans, lors du "GiroSport", la commune de Giromagny récompense le sportif le plus méritant de chaque association sportive en lui remettant le trophée du "sportif de l'année". En 2012, le comité des sports s'est associé à cette cérémonie en remettant à chaque lauréat un tee shirt à son effigie.

Des sportifs de haut niveau : Brice Donischal (coureur sur route et montagne), Jeremy Cibille (anneaux), Fabien Canal (vtt), Christophe Pécheux (handball), Pascal Henon (force athlétique), Marie Bringard (javelot) sont venus spécialement remettre ces récompenses.

La municipalité de Giromagny avait aussi invité les élus et on notait la présence du député Michel Zumkeller, du conseiller général Guy Miclo et du président de la communauté de communes, Daniel Roth.

Les récompensés sont : Henry Chapiot (ascimeg), Léo Petiot (handball), Fiona Lenfant (gymnastique), Pierrick Crenn (tennis de table), Sylvain Morel (tennis), Emilien Faivre (centre de secours), Lorenzo Borde (escrime), Marine Amestoy et Antoine Laudet (judo), Sylvain Pichet (football), Emile Canal (vtt).

Deux surprises étaient programmées cette année. En début de matinée le député Michel Zumkeller et l'adjoint aux sports Lionel Faivre se sont affrontés sur les cours de tennis tout à fait sportivement pour un match exhibition et en début d'après-midi, cerise sur le gâteau, la visite de Sébastien Corchia, joueur du FC Sochaux, venu signer quelques autographes et offrir une séance photos pour la grande joie de tous. En parallèle, Jérémy Cibille champion de France 2009 aux anneaux à foulé le praticable de l'amicale de gymnastique pour 2 démonstrations au sol.

A noter la gentillesse de l'ancienne animatrice de France Bleu Belfort, Anissa, venue spécialement de Paris pour animer l'énorme succès de la 4^{ème} édition du GiroSport qui a dénombré plus de 200 enfants ayant participé à plus de 6 activités sportives parmi celles proposées.

Lionel FAJBRÉ

détaillée de l'état des négociations le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la cession de ces parcelles pour le montant de 172 500 € qui se répartira de la façon suivante : prise en charge par la SARL de la construction d'une passerelle entre la Grand rue et le futur parc de loisirs et d'agrément en rive gauche de la Savoureuse pour un montant estimé de 105 000 €, versement de 30 000 € à la signature de l'acte notarié, versement de 37 500 € lors du démarrage des travaux d'aménagement du parc précité.

Le deuxième et le troisième point concernent des acquisitions de parcelles de terrain à titre gratuit en vue de régulariser des anomalies ponctuelles. A l'unanimité le Conseil décide de l'acquisition des parcelles AE404 (3 ca) et AE405 (11 ca) cédées par Mr. Fanget ainsi que des parcelles AO341 (58 ca), AO344 (432 ca), AO345 (136 ca), AO 347 (8 ca) et AO 221 (41 ca) cédées par la SCI "Prés Heyds", étant entendu que l'ensemble des frais afférents à ces transactions seront pris en charge par la commune. Les cessionnaires sont remerciés.

Le Conseil approuve ensuite l'attribution d'une subvention de 400 € à l'association hippique des Prés Heyd afin de financer la remise d'un prix de la ville de Giromagny lors d'une compétition organisée par l'association qui est régulièrement à l'initiative de nombreux concours hippiques se déroulant sur le territoire de la commune. Dans un point ultérieur (N°9) le Conseil approuve également le versement d'une subvention de 400 € à la Société de Tir de Giromagny afin de participer au financement des différentes actions menées par cette association qui a obtenu de bons résultats sportifs au cours de la saison 2010-2011.

Une demande de garantie d'emprunt effectuée par Territoire Habitat est ensuite approuvée à l'unanimité à hauteur de 50% d'un montant de 270 k€ à souscrire auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations. Cet emprunt est destiné à financer un programme de réhabilitation de 16 logements au quartier des Vosges.

Le Conseil se penche ensuite sur le projet de *schéma régional éolien* ainsi que sur le projet de *schéma régional du climat, de l'air et de l'éner-*

gie, schémas prévus par la loi dite "Grenelle II" et soumis à l'appréciation des Conseils Municipaux par la préfecture de région.

L'objectif du schéma éolien est de permettre un développement harmonieux des parcs éoliens. Après débat le Conseil approuve ce schéma (9 voix pour, 5 contre, 1 abstention) en émettant les réserves suivantes : prendre en compte l'impact sur les forêts, prendre en compte l'impact d'implantations dans des zones boisées dépourvues de voies de communication, privilégier l'énergie solaire, réviser la distance d'implantation par rapport aux habitations.

Le schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie quant à lui définit aux horizons 2020 et 2050 les orientations et objectifs régionaux destinés à faire face aux changements climatiques : maîtrise de la demande énergétique, réduction des émissions de gaz à effet de serre, lutte contre la pollution de l'air, développement des énergies renouvelables. Après débat le Conseil se prononce favorablement sur ce schéma par 14 voix pour et 1 abstention en émettant les réserves suivantes : ne pas interrompre le développement du bois comme source énergétique, éviter le développement éolien sur les territoires à fort relief.

Le huitième point à l'ordre du jour concerne la fixation des modalités de fourniture des repas par la cantine du collège Val de Rosemont au profit des élèves des écoles maternelles et primaires de Giromagny. Par convention avec le Conseil Général, la commune a participé à la rénovation de la cuisine du collège et il s'agit à présent de signer une nouvelle convention pour la fourniture des repas avec le Conseil Général, responsable des moyens attribués aux collèges, et le prestataire du service, à savoir le collège lui-même. Ce projet de convention est approuvé à l'unanimité.

Le dernier point de l'ordre du jour porte sur une régularisation de la situation des actions de médecine préventive au profit des personnels de la commune pour le deuxième semestre 2012 en partenariat avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique. Cette régularisation est approuvée à l'unanimité.

Kristian CODDET

B R E V E S

Loto

Le samedi 3 novembre l'US Giromagny-VTT organise un grand loto à la salle communale de LEPUIX-GY à 20H00 avec de nombreux lots : appareils ménagers, multimédia, informatique, spectacles, paniers garnis, vins, repas, outillage, bons d'achats, etc. 15 parties sont au programme avec un droit d'entrée adultes de 16 € pour 3 cartons et 3 € le carton supplémentaire. Réservations au 03 84 27 16 02 ou au 03 84 29 32 15.

Médiathèque

La médiathèque intercommunale de Giromagny est à la recherche de bibliothécaires bénévoles afin d'améliorer ses services aux usagers. Si vous démontrez une curiosité pour la littérature, la musique et le cinéma, si vous appréciez le contact avec le public, si vous maîtrisez l'outil informatique et avez quelques heures à offrir, y compris le samedi, vous pouvez rejoindre les bibliothécaires bénévoles de la médiathèque. Vous accueillerez et renseignerez le public, vous effectuerez les prêts, les retours, vous rangerez les documents, vous inscrirez les usagers, vous serez formé au logiciel de gestion.

Contact : Barbara NATTER, Tél : 03 84 29 03 57 ; Courriel : mediatheque.giromagny.haute-savoireuse@orange.fr.

Procédure

Par délibération en date du 12 décembre 2008, la Commune a décidé de lancer une procédure de reprise des concessions funéraires en état d'abandon ; celles-ci ont été signalées par des panonceaux. En effet la Commune a le devoir de reprendre les concessions abandonnées dans la mesure où leur état, par des signes extérieurs, se révèle nuisible au bon ordre et à la décence. Par ailleurs, pour certaines concessions qui font l'objet d'un entretien plus ou moins régulier, la Commune ne dispose pas soit de l'acte de concession, soit de l'état civil des personnes inhumées, ce qui pose également problème. Toutes les personnes éventuellement concernées : héritiers, ascendants ou descendants des propriétaires et / ou des personnes inhumées dans les concessions signalées sont donc priées de se faire connaître dans les meilleurs délais à la Mairie, 28 Grande rue, par tout moyen à convenance. Tél : 03.84.27.14.18 ; Fax : 03.84.29.55.05 ; Courriel : mairie@giromagny.fr.

L'USG VTT A L'HONNEUR

Vendredi 21 septembre la municipalité a tenu à mettre à l'honneur Emile Canal, nouveau champion de France, et Benjamin Hosatte, vice champion de France, tous deux dans la catégorie "cadets" par une réception à l'hôtel de ville.

Un imposant parterre d'élus de la ville, de la Communauté de Communes "La haute Savoureuse", d'amis et de leur famille ont répondu présent. Pour la 4^{ème} année consécutive, un coureur de l'USG

-VTT porte le maillot tricolore.

Jean Lefevre et Jacques Colin ont remis une coupe à chacun de nos champions. Puis une lettre de félicitations de la Ministre des Sports a été remise par Lionel Faivre à Odile Lacour pour son engagement au sein du club depuis 18 ans. Une fois les applaudissements terminés, c'est dans une ambiance chaleureuse que le verre de l'amitié a été partagé.

Lionel FAIVRE



MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE

Depuis 2000, la Médiathèque départementale relaie, sur le Territoire de Belfort et durant le mois de novembre, le "Mois du film documentaire" initié par le Ministère de la culture et de la communication, l'occasion de mettre en valeur son fonds de vidéos et le réseau des médiathèques du département. Trois médiathèques intercommunales de la Haute Savoie présentent des films.

La Médiathèque intercommunale de Rougegoutte-Vescemont :

«Avec Dédé», film de Christian ROUAUD, Dimanche 11 novembre à 18H00, Salle Communale de Vescemont, route du Rosemont. Réservation : 03 84 27 03 45 ou sur bibliotheque.rougegoutte-vescemont@laposte.net
Dédé, c'est Dédé LE MEUT, sonneur de bombarde virtuose, amoureux de la langue bretonne, de la musique et de l'humanité. Il nous emporte dans le tourbillon de ses rencontres. Film présenté en avant première de sa sortie nationale. La projection sera suivie de la rencontre avec Florent VERDET producteur et se poursuivra par une aubade donnée par le bagad "Les Sonneurs du Lion".

La Médiathèque intercommunale de Giromagny :

«Métal : voyage au coeur de la bête», film de Sam DUNN Et Scot Mc FAYDEN, Vendredi 16 novembre à 20H30, Salle des fêtes de la mairie à Giromagny, Réservation : 03 84 29 03 57 ou sur

mediatheque.giromagny.haute-savoireuse@orange.fr

En 1986, le heavy metal fait une entrée fracassante sur la scène musicale. Rapidement popularisée, cette musique a longtemps subi la critique. Sam DUNN, diplômé en anthropologie et en histoire de l'université de Victoria au Canada et fan de ce mouvement, parcourt le monde pour comprendre pourquoi cette musique, adorée par des milliers de fans, a si longtemps été stéréotypée.

Séance en présence de Kem LALOT, programmateur des Eurockéennes.

La Médiathèque intercommunale d'Auxelles-Haut :

«Organum, opus Factoris», film de Delphine ZIEGLER, Dimanche 18 novembre à 16H30, Salle des fêtes, Auxelles-Haut, Réservation : 0384295201 ou sur mairie.auxelleshaut@wanadoo.fr.

Tourné en Franche-Comté et en Italie, ce film documentaire retrace toutes les étapes de la construction d'un orgue d'étude, de sa conception à son installation finale. Séance en présence de Delphine ZIEGLER réalisatrice et Gérard CATTIN, facteur d'orgues.

La séance sera précédée d'une balade en forêt en compagnie de Gérard CATTIN à la découverte des essences de bois entrant dans la fabrication d'un orgue. Rendez-vous devant la salle des fêtes à 14h30.

Jacques COLIN

GIROPRACTIQUE

Gendarmerie : 03 84 29 30 17

Mairie : 03 84 27 14 18

Pompiers : 18

SAMU : 15

EDF : 08 10 33 32 25

GDF : 08 10 43 30 25

Syndicat des eaux : 03 84 29 50 19

CCHS assainissement: 03 84 27 15 98

Pharmacie : 03 84 27 72 16

Médecin de garde: 3966

Contacts internet à disposition:

mairie@giromagny.fr

giro.com@giromagny.fr

EN NOVEMBRE

Jeudi 8 : # Passage de la déchetterie mobile sur le parking du stade Edouard Travers, rue Jean Moulin, de 12H00 à 19H00.

Dimanche 11 : # Cérémonie commémorative de l'armistice du 11 novembre 1918, avec la participation de la classe de CM1-CM2 de l'Ecole Lhomme, des pompiers, des anciens combattants et du Souvenir Français. Rassemblement à 10H40, parking du Paradis des Loups, défilé à 10H45, cérémonie à 11H00 square du Souvenir.

Lundi 12 : # Pac Eureka à 14H00 en petite salle de la mairie.

Jeudi 15 : # Permanence de la FNATH de 14H00 à 16H00 en petite salle de la mairie.

Vendredi 16 : # Cinéma avec «Métal, voyage au cœur de la bête», à 20H30 en salle des fêtes de la mairie.

Mercredi 21 : # Bourse de Noël organisée par l'Association Familiale du canton en salle des fêtes de la mairie (également le jeudi 22).

Samedi 24 : # Anniversaire de la libération de Giromagny avec un départ du défilé à 19H00, place De Gaulle, une cérémonie au Square du Souvenir et l'inauguration de la place "Colonel André Jeanneret, libérateur de Giromagny".

Lundi 26 : # Pac Eureka à 14H00 en petite salle de la mairie.

Mardi 27 # Dimitri, "l'homme cirque", sur le parking "Netto", (également le vendredi 29, voir l'article ci-contre).

Tous les anciens numéros de ce journal sont accessibles sur:
<http://www.giromagny.fr>

Mise en page

Christian CODDET

Direction de la publication

Jean LEFEVRE

Imprimé en 1800 ex. par SELECTA
N° 129 - Dépôt légal 11-2012

R E N C O N T R E S



Il y a 50 ans, le chancelier allemand Konrad Adenauer et le président de la république française Charles de Gaulle se rencontraient à Reims puis à Bonn. C'était le début de la réconciliation entre la France et l'Allemagne. L'année 2012 a vu la commémoration de cet événement.

Une année plus tôt, en 1961, un pacte d'amitié était scellé entre les anciens prisonniers de guerre de Giromagny et de Schwabmünchen. Cette amitié est à l'origine de nombreux échanges entre les deux communautés : échanges scolaires, jumelage des deux villes signé en 1975, rencontres entre les associations musicales et sportives.

Depuis 45 ans, les "Amis de Schwabmünchen" et les "Freunde von Giromagny" se retrouvent chaque année lors des traditionnelles rencontres d'automne. Cette année, c'est la délégation des "Amis de Schwabmünchen" qui s'est rendue en Bavière les 29 et 30 septembre derniers. Les deux associations se sont retrouvées pour faire le bilan des actions menées au cours de l'année écoulée et mettre en place le programme de l'année à venir. Les projets sont nombreux :

Le 17 mars, fête de Printemps à Schwabmünchen; du 29 mars au 1^{er} avril, grand tournoi de handball auquel les handballeurs de Giromagny seront conviés; le 18 mai, à Giromagny, inaugurations de l'arbre de mai et de l'avenue de Schwabmünchen en présence des délégations de la municipalité de Schwabmünchen, des "Freunde von Giromagny" et nous l'espérons, de l'harmonie de Schwabmünchen. Pendant les vacances d'été, deux séjours de deux semaines seront organisés, l'un pour un groupe de Jeunes Allemands à Giromagny, l'autre pour les Jeunes Français à Schwabmünchen. Les rencontres d'automne se tiendront le 12 octobre 2013, à Giromagny.

Les deux associations effectuent un travail important et les deux municipalités les ont félicitées et remerciées lors des rencontres d'automne de Schwabmünchen. Chaque association souhaite la venue de nouveaux adhérents afin d'améliorer encore les échanges entre les deux villes.

Contact : Les Amis de Schwabmünchen, Madame Denise Coupel, 15 Grande Rue, 90200 Vescemont.

Marie Françoise BONY

C I R Q U E

Programmé dans la saison du Théâtre du Pilier, fin novembre, l'homme cirque David Dimitri installera son chapiteau à Giromagny sur le parking de l'ancien Netto.

Acrobate, funambule époustouflant, musicien, l'artiste fait tout, tout seul, entre rires et frissons. Pour mieux faire vibrer le public, il est aussi homme canon et multiplie les saltos sur son fil. Les grands retombent en enfance et les petits écarquillent les yeux jusqu'au final, hors du commun.

Inspiré par toutes ses tournées, pendant de nombreuses années, avec le Cirque du Soleil, le cirque Knie ou le cirque Big Apple de New York, le «Lord of the Wire» (New York Times), Le «Funambule virtuose» (Tribune de Genève), David Dimitri,

dont Maurice Béjart disait qu'il avait un "talent fou", s'est mis en tête de conjuguer tous ses arts à la même personne et se transforme ainsi en "Homme Cirque".

Un grand merci à Michel Félix, qui permet d'installer un grand artiste sur son terrain. Merci également aux services techniques de la ville.

Séances tout public :

Mardi 27 novembre à 20H30;

Vendredi 30 novembre à 20H30.

Scolaires :

Mardi 27 novembre à 14H00;

Jeudi 29 novembre à 14H00.

Réservations : Tel: 03.84.28.39.42 ;
Courriel : contact@theatredupilier.com.

Jacques COLJN